



Durée : 2 ans - Niveau 3 - Formation en Présentiel

Pour qui est cette formation ?

Personne désireuse d'exercer un métier en lien avec l'agriculture.

Prérequis :

Être âgé(e) de 15 ans (et avoir terminé son cycle de 3ème) à 29 ans révolus, sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau.

Passer un entretien de positionnement avec le CFA.

Conditions d'inscription :

Suite à l'entretien de positionnement, un parcours individualisé est proposé et le dossier d'inscription est envoyé.

Délais d'accès à la formation :

Dans les 2 mois qui suivent le début de la formation.

Planning :

Formation en alternance:

En centre : 35h/semaine pendant 26 semaines

En entreprise : 35h/semaine pendant 78 semaines

Coût de la formation :

Nous consulter.

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti(e), elle est financée par l'OPCO de l'employeur.

Hébergement et restauration :

Internat et restauration disponibles.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les tarifs, nous consulter.

Formation
diplômante

Accessible
par la VAE

910 h de
formation
en centre

2730 h en
entreprise

75% du temps passé en
entreprise

Allier la formation théorique et
pratique grâce à l'alternance

Acquérir les bases des métiers de
l'agriculture



Modalités de Sélection :

- Entretien de positionnement
- Vérification des prérequis
- Signature d'un contrat d'apprentissage

Objectifs de la formation :

- Réaliser les travaux de mise en œuvre d'un atelier de production en tenant compte de son environnement
- Comprendre le fonctionnement et l'organisation d'un système d'exploitation ou d'un atelier de production animale
- Intervenir dans le fonctionnement et l'organisation courante d'une exploitation ou d'un atelier de production animale ou végétale
- Se construire dans son projet personnel et professionnel

Quel salaire pour un(e) apprenti(e) ?

Le salaire d'un(e) apprenti(e) est calculé en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du contrat précédent.

Pour plus d'informations, nous consulter.

Plus d'information
sur nos taux de réussite et de performance :



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un accompagnement individualisé peut être proposé, au besoin.



Activités du métier :

- Suivre l'état sanitaire et le comportement des animaux
- Réaliser la traite
- Distribuer l'alimentation
- Utiliser et entretenir les matériels, les équipements et les bâtiments
- Réaliser les travaux de culture et récolter les céréales et fourrages
- Stocker et transporter les récoltes
- Communiquer en situation professionnelle

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie de l'alternance
- Formation en présentiel
- Utilisation du Centre de Ressources et de la salle informatique du CFA
- Découverte de pratiques professionnelles par des visites en entreprise
- Travaux pratiques sur l'exploitation pédagogique
- Mises en situation professionnelle sur l'entreprise d'apprentissage

Contenus principaux de la formation :

Modules généraux

- **Agir dans la situation de la vie courante à l'aide de repères sociaux :** Prendre position dans une situation à caractère social et civique. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.
- **Mettre en œuvre des démarches favorisant sa construction personnelle :** S'exprimer à travers une réalisation personnelle. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.
- **Se repérer et interagir dans la situation de la vie professionnelle :** Adapter son langage et son comportement de communication. S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif.

Modules professionnels

- **Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage en entreprise agricole :** Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux. Réaliser des travaux et la surveillance liée à l'alimentation.
- **Réaliser des travaux sur les surfaces cultivées :** Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage. Mettre en œuvre le pâturage.
- **Réaliser l'entretien et la maintenance courants des installations et des matériels :** Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments. Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.



Modalités d'évaluations :

Les épreuves d'évaluation prennent la forme d'un entretien d'explicitation à partir de situations professionnelles vécues en entreprise.

Le diplôme est délivré après validation totale des blocs de compétences.

En cas de validation partielle de certains blocs, le candidat dispose de 5 ans pour valider la totalité et obtenir ainsi son diplôme.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

Et après ?

Poursuite d'études sur une formation diplômante de niveau 4

ou

Entrée dans la vie active en tant qu'ouvrier agricole polyvalent, polyculture élevage, ouvrier d'élevage en production bovine, ovine...

Adaptation du parcours :

Une Validation d'Acquis Académiques est possible en fonction du diplôme précédemment obtenu. Une Validation des Acquis Professionnels est possible en fonction du parcours professionnel.

L'adaptation est déterminée lors de l'entretien de positionnement et est formalisée dans un parcours individualisé.

Contactez l'Assistante Pédagogique

CFA Terres & Paysages

Route de la Roche 79500 MELLE

05.49.27.02.92

cfa.deux-sevres@educagri.fr



Retrouvez - nous sur :



Maj le 19/01/2026